

Zones urbaines et à urbaniser

- UA : zone urbaine dense correspondant au bourg centre à vocation d'habitations, de commerces, de services.
- UB : Zone urbaine résidentielle, moyennement dense, correspondant à l'extension du bourg.
- UB1 : couronne en périphérie immédiate du bourg dense implanté à l'alignement.
- UBgv : secteur correspondant à l'aire d'accueil des gens du voyage.
- UBmc : zone urbaine destinée à accueillir une maison de culte.
- UC : Zone urbaine résidentielle, moyennement dense, correspondant aux hameaux en rupture avec le bourg.
- UL : zone englobant des terrains équipés destinés aux installations à usage touristique, sportif et de loisirs.
- UY1a : secteur d'activités commerciales et de services uniquement, en assainissement autonome.
- UY1c : secteur d'activités commerciales et de services uniquement, en assainissement collectif.
- UYa : secteur d'activités économiques, en assainissement autonome.
- UYc : secteur d'activités économiques, en assainissement collectif.
- UYstep : secteur équipé par une station d'épuration.
- 1AUa : zone à urbaniser à court terme, à vocation principalement résidentielle en assainissement autonome.
- 1AUC : zone à urbaniser à court terme, à vocation principalement résidentielle en assainissement collectif.
- 1AUy : zone à urbaniser à court terme à usage d'activités.
- 2AU : zone peu ou pas équipée, à vocation d'habitat, urbanisable après modification ou révision générale du PLU.

Zone agricole

- A : zone agricole.

Zones Naturelles

- N : zone naturelle.
- Nca : zone naturelle de carrière.
- Nh : zone naturelle habitée autorisant les constructions sous conditions.
- Nia : secteur inondable en cas d'orage ou de fortes pluies.
- NL : secteur réservé aux activités à vocation touristique, de loisirs et sportive.
- NP : zone naturelle protégée (liée au site Natura 2000).
- Npv : zone naturelle autorisant l'installation de parc photovoltaïque au sol.

Zones de prescriptions

- Emplacement réservé au titre du L-123-2 du co. de l'urba.
- Espace boisé classé au titre du L.130-1 du co. de l'urba.
- Elements patrimoniaux à protéger au titre du L.123-1-5 du co. de l'urba.

Document approuvé le : 06 Octobre 2026

Echelle 1:6 000

N

E

S

O

0

250

500 m

BE-HLC

Bureau d'étude en urbanisme, environnement et paysage.
35, cours Tourny 24000 PERIGUEUX.
Tel : 09.83.64.54.62 - Mail : contact@behlc.fr
Web :www.behlc.fr

VERDI

Source de données : IGN Millésime © Janvier 2022.

Zones urbaines et à urbaniser

- UA : zone urbaine dense correspondant au bourg centre à vocation d'habitations, de commerces, de services.
- UB : Zone urbaine résidentielle, moyennement dense, correspondant à l'extension du bourg.
- UB1 : couronne en périphérie immédiate du bourg dense implanté à l'alignement.
- UBgv : secteur correspondant à l'aire d'accueil des gens du voyage.
- UBmc : zone urbaine destinée à accueillir une maison de culte.
- UC : Zone urbaine résidentielle, moyennement dense, correspondant aux hameaux en rupture avec le bourg.
- UL : zone englobant des terrains équipés destinés aux installations à usage touristique, sportif et de loisirs.
- UY1a : secteur d'activités commerciales et de services uniquement, en assainissement autonome.
- UY1c : secteur d'activités commerciales et de services uniquement, en assainissement collectif.
- UYa : secteur d'activités économiques, en assainissement autonome.
- UYc : secteur d'activités économiques, en assainissement collectif.
- UYstep : secteur équipé par une station d'épuration.
- 1AUa : zone à urbaniser à court terme, à vocation principalement résidentielle en assainissement autonome.
- 1AUc : zone à urbaniser à court terme, à vocation principalement résidentielle en assainissement collectif.
- 1AUy : zone à urbaniser à court terme à usage d'activités.
- 2AU : zone peu ou pas équipée, à vocation d'habitat, urbanisable après modification ou révision générale du PLU.

Zone agricole

- A : zone agricole.

Zones Naturelles

- N : zone naturelle.
- Nca : zone naturelle de carrière.
- Nh : zone naturelle habitée autorisant les constructions sous conditions.
- Nia : secteur inondable en cas d'orage ou de fortes pluies.
- NL : secteur réservé aux activités à vocation touristique, de loisirs et sportive.
- NP : zone naturelle protégée (liée au site Natura 2000).
- Npv : zone naturelle autorisant l'installation de parc photovoltaïque au sol.

Zones de prescriptions

- Emplacement réservé au titre du L-123-2 du co. de l'urba.
- Espace boisé classé au titre du L.130-1 du co. de l'urba.
- Elements patrimoniaux à protéger au titre du L.123-1-5 du co. de l'urba.

Document approuvé le : 06 Octobre 2026

Echelle 1:6 000

0

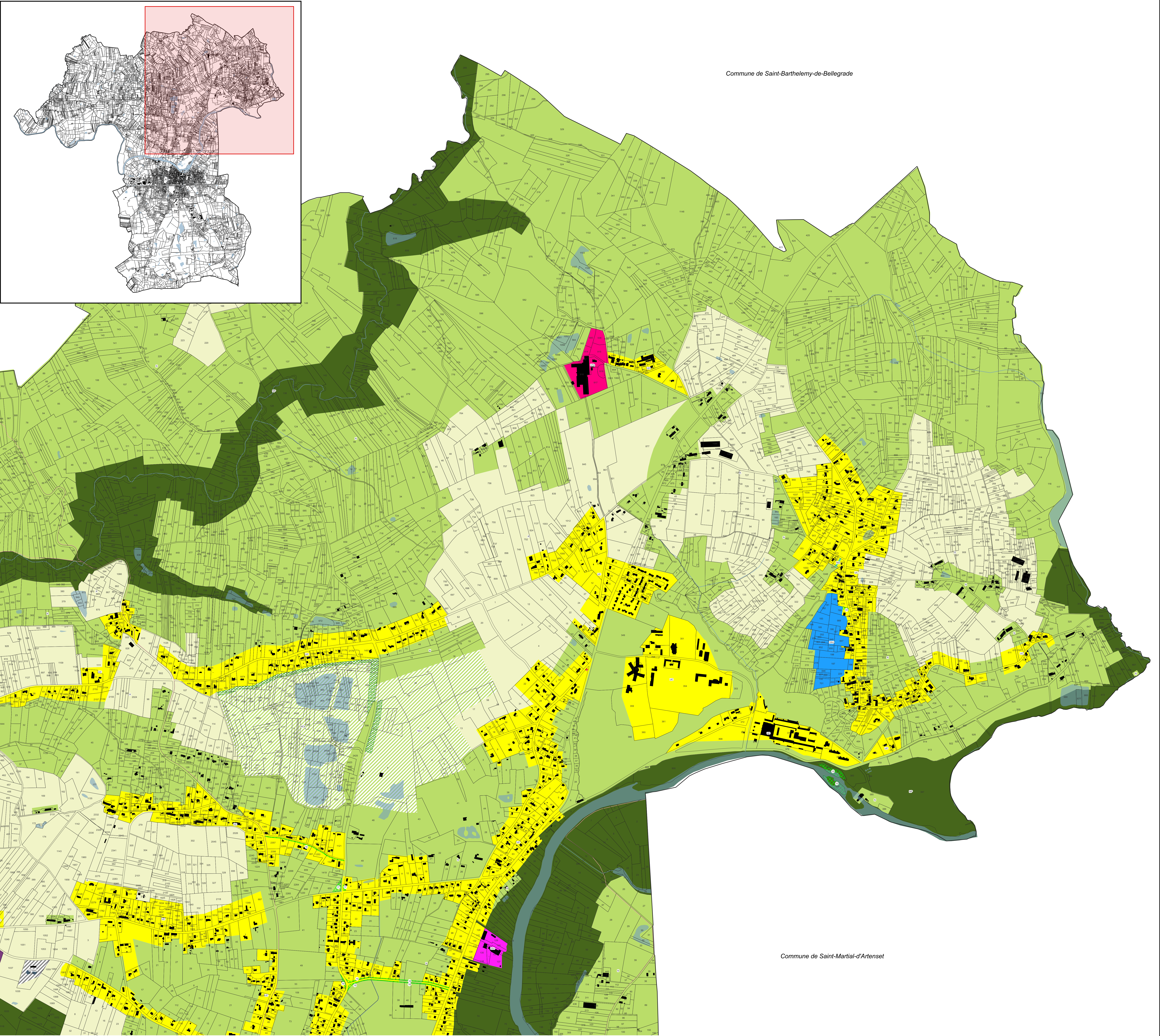
250

500 m

BE-HLC

Bureau d'étude en urbanisme, environnement et paysage.
35, cours Tourny 24000 PERIGUEUX.
Tel : 09.83.64.54.62 - Mail : contact@behlc.fr
Web :www.behl.fr

VERDI



Zones urbaines et à urbaniser

- UA : zone urbaine dense correspondant au bourg centre à vocation d'habitations, de commerces, de services.
- UB : Zone urbaine résidentielle, moyennement dense, correspondant à l'extension du bourg.
- UB1 : couronne en périphérie immédiate du bourg dense implanté à l'alignement.
- UBgv : secteur correspondant à l'aire d'accueil des gens du voyage.
- UBmc : zone urbaine destinée à accueillir une maison de culte.
- UC : Zone urbaine résidentielle, moyennement dense, correspondant aux hameaux en rupture avec le bourg.
- UL : zone englobant des terrains équipés destinés aux installations à usage touristique, sportif et de loisirs.
- UY1a : secteur d'activités commerciales et de services uniquement, en assainissement autonome.
- UY1c : secteur d'activités commerciales et de services uniquement, en assainissement collectif.
- UYa : secteur d'activités économiques, en assainissement autonome.
- UYc : secteur d'activités économiques, en assainissement collectif.
- UYstep : secteur équipé par une station d'épuration.
- 1AUa : zone à urbaniser à court terme, à vocation principalement résidentielle en assainissement autonome.
- 1AUc : zone à urbaniser à court terme, à vocation principalement résidentielle en assainissement collectif.
- 1AUy : zone à urbaniser à court terme à usage d'activités.
- 2AU : zone peu ou pas équipée, à vocation d'habitat, urbanisable après modification ou révision générale du PLU.

Zone agricole

- A : zone agricole.

Zones Naturelles

- N : zone naturelle.
- Nca : zone naturelle de carrière.
- Nh : zone naturelle habitée autorisant les constructions sous conditions.
- Nia : secteur inondable en cas d'orage ou de fortes pluies.
- NL : secteur réservé aux activités à vocation touristique, de loisirs et sportive.
- NP : zone naturelle protégée (liée au site Natura 2000).
- Npv : zone naturelle autorisant l'installation de parc photovoltaïque au sol.

Zones de prescriptions

- Emplacement réservé au titre du L-123-2 du co. de l'urba.
- Espace boisé classé au titre du L.130-1 du co. de l'urba.
- Elements patrimoniaux à protéger au titre du L.123-1-5 du co. de l'urba.

Document approuvé le :06 Octobre 2026

Echelle 1:6 000

0

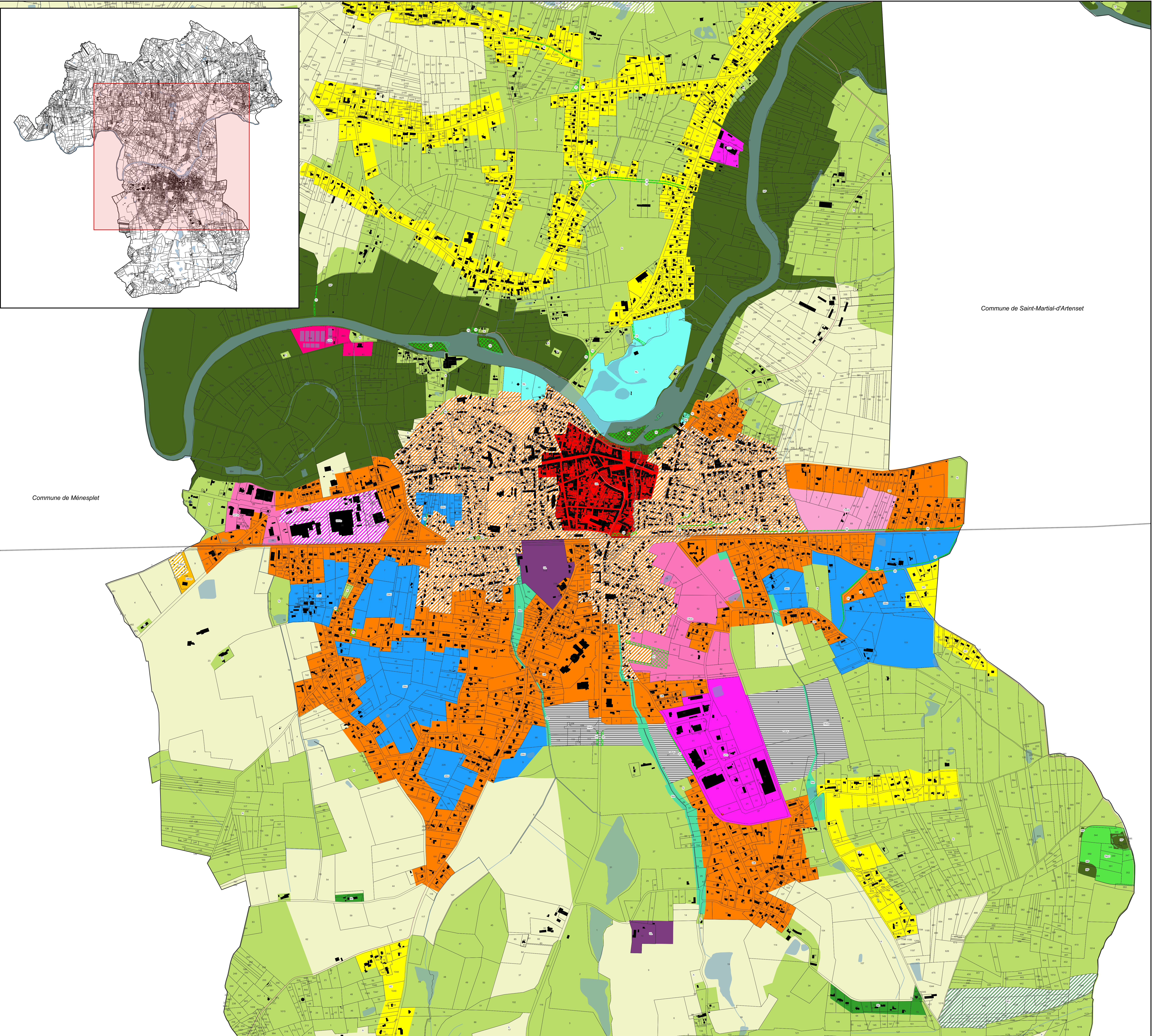
250

500 m

BE-HLC

Bureau d'étude en urbanisme, environnement et paysage.
36, cours Tourny 24000 PERIGUEUX.
Tel : 09.83.64.54.62 - Mail : contact@behlc.fr
Web :www.behlc.fr

VERDI



Zones urbaines et à urbaniser

- UA : zone urbaine dense correspondant au bourg centre à vocation d'habitations, de commerces, de services.
- UB : Zone urbaine résidentielle, moyennement dense, correspondant à l'extension du bourg.
- ▨

UB1 : couronne en périphérie immédiate du bourg dense implanté à l'alignement.
- ▨

UBgv : secteur correspondant à l'aire d'accueil des gens du voyage.
- UBmc : zone urbaine destinée à accueillir une maison de culte.
- UC : Zone urbaine résidentielle, moyennement dense, correspondant aux hameaux en rupture avec le bourg.
- UL : zone englobant des terrains équipés destinés aux installations à usage touristique, sportif et de loisirs.
- UY1a : secteur d'activités commerciales et de services uniquement, en assainissement autonome.
- ▨

UY1c : secteur d'activités commerciales et de services uniquement, en assainissement collectif.
- UYa : secteur d'activités économiques, en assainissement autonome.
- UYc : secteur d'activités économiques, en assainissement collectif.
- ▨

UYstep : secteur équipé par une station d'épuration.
- 1AUa : zone à urbaniser à court terme, à vocation principalement résidentielle en assainissement autonome.
- 1AUC : zone à urbaniser à court terme, à vocation principalement résidentielle en assainissement collectif.
- ▨

1AUy : zone à urbaniser à court terme à usage d'activités.
- 2AU : zone peu ou pas équipée, à vocation d'habitat, urbanisable après modification ou révision générale du PLU.

Zone agricole

- A : zone agricole.

Zones Naturelles

- N : zone naturelle.
- ▨

Nca : zone naturelle de carrière.
- Nh : zone naturelle habitée autorisant les constructions sous conditions.
- Nia : secteur inondable en cas d'orage ou de fortes pluies.
- NL : secteur réservé aux activités à vocation touristique, de loisirs et sportive.
- NP : zone naturelle protégée (liée au site Natura 2000).
- ▨

Npv : zone naturelle autorisant l'installation de parc photovoltaïque au sol.

Zones de prescriptions

- ▨

Emplacement réservé au titre du L-123-2 du co. de l'urba.
- ▨

Espace boisé classé au titre du L.130-1 du co. de l'urba.
- Elements patrimoniaux à protéger au titre du L.123-1-5 du co. de l'urba.

Document approuvé le : 06 Octobre 2026

Echelle 1:6 000

N

E

S

O

0

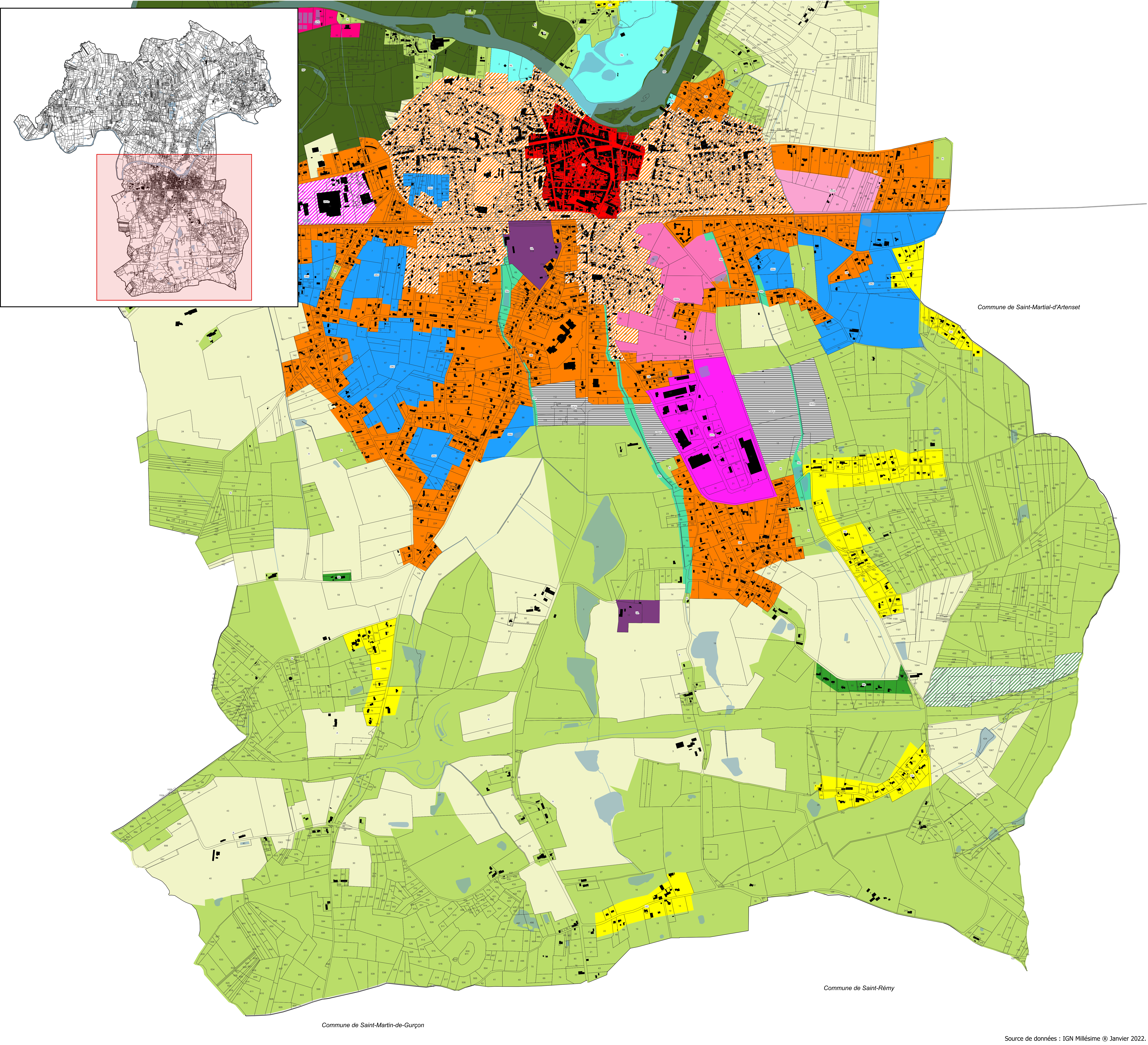
250

500 m

BE-HLC

Bureau d'étude en urbanisme, environnement et paysage.
35, cours Tourny 24000 PERIGUEUX.
Tel : 09.83.64.54.62 - Mail : contact@behlc.fr
Web :www.behlc.fr

VERDI



Commune de Saint-Martin-de-Gurçon